



Les bureaux d'ombudsman au Canada aujourd'hui : apprendre et travailler ensemble

Conférence conjointe 2013

du 9 au 12 juin 2013

au Westin Nova Scotian, 1181 Hollis Street

Halifax, Nouvelle-Écosse

Dimanche 9 juin En anglais

1) Des enquêtes systémiques pour les petits bureaux

Kim Carter, Ombudsman de la Colombie-Britannique

Dave Murray, gerant des des enquêtes, Bureau de l'ombudsman de la Colombie-Britannique

Bruce Ronayne, directeur général de l'accueil et des enquêtes systémiques, Bureau de l'ombudsman de la Colombie-Britannique

8:45 – 9:30

Inscription et petit-déjeuner continental – Atlantic Mezzanine

9:30 – 16:30

Atelier – Salle Lunenburg

Vous pensiez que seuls les grands bureaux aux équipes nombreuses pouvaient mener des enquêtes systémiques? Détrompez-vous! Cet atelier interactif d'une journée vous apprendra comment planifier et mener une enquête systémique crédible et efficace au sein d'une équipe restreinte, parfois même à une ou deux personnes. Une conférence suivie d'un échange et d'exercices pratiques portant sur la planification et la conduite d'une enquête systémique sont au programme.

Comprend le petit-déjeuner continental, le dîner, les pauses, et le matériel didactique

2) Former des employés et expliquer le travail de l'ombudsman : comment s'adapter à différents publics

*Dan Tucker, conseiller principal et conférencier spécial, Université Dalhousie.
Coach professionnel et conseiller en ressources humaines, en relations de travail et en leadership et gestion du changement.*

12:45 Inscription – Atlantic Mezzanine

13:00 - 16:00 Atelier – Seaport Room

En tant qu'ombudsmans, nous passons beaucoup de temps à expliquer ce que nous faisons et pourquoi nous le faisons. Que ce soit lors de la formation de nouveaux employés, ou de discussions avec des demandeurs de service ou des membres de notre organisation. Cet atelier a pour but de vous aider dans cette tâche, qu'il s'agisse de formation ou d'explication.

Nous investissons beaucoup de temps et d'énergie afin d'embaucher les meilleurs candidats possible au sein de nos organisations, mais ce n'est que la première étape. Il faut aussi fournir une formation adéquate à nos employés. Lors de cet atelier, nous verrons comment préparer les nouveaux employés à leur entrée dans un bureau d'ombudsman, et comment leur donner tous les outils nécessaires pour bien s'intégrer et devenir des membres productifs de leur équipe de travail.

Nous entretenons aussi des rapports avec des individus et des groupes qui ne connaissent pas bien le rôle d'un ombudsman, et nous devons leur expliquer notre travail. Cet atelier vous apprendra comment exprimer un message pour qu'il soit bien compris de vos auditeurs.

Lors de cette séance interactive, les participants découvriront des techniques de formation, différentes formes d'apprentissage et des façons d'adapter leur discours à des adultes en formation, selon qu'ils s'adressent à de nouveaux employés, de nouveaux dirigeants ou d'autres personnes à qui ils désirent expliquer leur travail. Nous nous baserons sur les écrits importants publiés sur le sujet, ainsi que sur l'expérience et les commentaires des participants et de l'animateur.

Pause café et matériel didactique inclus.

Conférence principale

* Indique les séances offertes avec traduction simultanée

Lundi 10 juin

7:30 – 9:00 Inscription – Atlantic Mezzanine

8:00 – 8:45 Petit déjeuner continental

8:45 – 9:15 ***Mot de bienvenue et discours d'ouverture – Atlantic Ballroom**

Ross Landry, Procureur général et Ministre de la Justice de la Nouvelle-Écosse
Dwight Bishop, ombudsman de la Nouvelle-Écosse
Ian Darling, ancien président du FCO et coprésident du comité de planification
Kristen Robillard, présidente de l'ACCUO

9:15 – 10:45 ***Discours-programme**

Atlantic Ballroom **La psychologie des histoires : Le travail de l'ombudsman et l'art de raconter**

D^r Jonathan White, Psychologue des médias, Fielding Graduate University

Le D^r Jonathan White a identifié deux des plus grandes forces qui façonnent nos vies: 1) La façon dont nous racontons notre propre histoire, et 2) les histoires qui nous sont racontées par les autres. Psychologue des médias et conférencier, le D^r White partage sa philosophie sur les façons de choisir et de modeler nos histoires avec finesse. Il discutera de l'influence des histoires dans le travail de l'ombudsman; les histoires entendues et les histoires racontées.

10:45 – 11:00 Pause

11.00 – 12.30 ***La communication et le facteur générationnel : sommes-nous tous sur la même longueur d'onde?**

Atlantic Ballroom *Rachel Barnett, adjointe à l'ombudsman, bureau de l'ombudsman de Dayton and Montgomery County*

Les ombudsmans sont appelés à communiquer avec des gens de tous âges et de tous les milieux. En tant qu'individus, nous faisons tous partie de différentes générations communément appelées les traditionalistes, les baby-boomers, la génération X et la génération Y. Est-ce que notre milieu et nos expériences ayant un lien avec l'année de notre naissance ont une influence sur notre façon de communiquer? Apparemment, oui. Venez rencontrer notre collègue du bureau de l'ombudsman du Dayton and Montgomery County, pour découvrir l'influence du facteur générationnel sur notre façon de communiquer entre nous et avec nos demandeurs de services.

12:30 – 13:30 Diner – Atlantic Mezzanine

13:30 - 15:00 Les séances en ateliers se tiendront soit en anglais(E), soit en français(F), soit bilingue.

Atelier 1 (E/F) Amélioration de processus d'enquête : Joignons-nous le geste à la parole?

*Atlantic Ballroom David Boudreau, Conseiller Spécial, Commissariat aux langues officielles;
Benjamin Brzezynski, Patient Care Quality Office, Vancouver Island Health Authority
Pierre Coulombe, Directeur, Commissariat aux langues officielles
Graham Fraser, Commissaire aux langues officielles*

En 2011-2012, le Commissariat aux langues officielles a complété une vérification interne des pratiques d'enquête. Les processus d'enquête ont été révisés et des normes de service ont été établies. De façon similaire, en 2012, le "Vancouver Island Health Authority" a complété une évaluation et a apporté des améliorations à son cadre de gestion pour le règlement des différentes plaintes. Les conférenciers des deux organisations présenteront les enjeux qui nécessitaient de nouvelles approches, les améliorations apportées, ainsi que les défis et succès associés aux résultats.

Atelier 2 (E) Monter au créneau : le nouveau rôle des ombudsmans canadiens dans l'obligation de rendre compte du système de santé au Canada

Harbour Suite A William Lahey, professeur agrégé, Schulich School of Law

Beaucoup s'entendent pour dire que la reddition de compte est l'un des points faibles du système de soins de santé canadien, et qu'une amélioration dans ce domaine est indispensable à une amélioration des services. Les mesures prises par le gouvernement canadien restent très modestes en comparaison de celles prises par d'autres pays. Parallèlement, les ombudsmans canadiens jouent un rôle de plus en plus grand dans la gouvernance et l'administration des soins de santé au Canada. Ce faisant, ils confirment l'importance croissante des bureaux d'ombudsman dans la défense des valeurs profondes des Canadiens.

Atelier 3 (F) Le conflit est un actif

Bedford Room Joëlle Thibault, Protectrice de la personne, Hydro-Québec

Les organisations soucieuses de leur efficacité et de la rétention des clients et des employés transforment les conflits en opportunités. Les ombudsmans qui travaillent au sein de ces organisations jouent donc un rôle important dans l'optimisation de la gestion des conflits. Des stratégies gagnantes vous seront proposées afin de jouer un rôle proactif et ainsi contribuer à l'amélioration continue de votre organisation.

Atelier 4 (E) 1) La médiation : un moyen d'approfondir le travail de l'ombudsman

Harbour Suite B Marc Johnson, Ombudsman des étudiants de premier cycle, University of Alberta

Cette présentation vous aidera à mieux comprendre les clients qui sont au cœur d'un conflit, en mettant l'accent sur ce qui motive leurs prises de positions. Des trucs pratiques seront offerts pour apprendre à mieux gérer les situations à forte charge émotionnelle.

2) Le service de règlement des différends au Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement.

Frank Brunetta, Ombudsman de l'approvisionnement

Le Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement a un mandat unique et offre ses services aux entreprises et à la communauté des achats du gouvernement fédéral. Il a développé ainsi un processus efficace pour venir en aide à ces communautés lorsqu'elles doivent faire face à un problème contractuel. L'ombudsman brosera un tableau des leçons apprises au service de ces communautés durant les cinq dernières années.

15:00 –15:20 Pause – Atlantic Mezzanine

15:20 – 16:45

Atelier 5 (E) Qui sommes-nous pour juger? Travailler avec des experts (et de gros égos)

Atlantic Ballroom Kelly Chessie, adjointe à l'ombudsman - Ombudsman de la Saskatchewan

Karen Topolinski, adjointe à l'ombudsman – Ombudsman de la Saskatchewan

Les services publics sont fréquemment administrés par des professionnels. Souvent soumis à une multitude de mécanismes de surveillance, ces professionnels sont en droit de s'interroger sur la nécessité d'un ombudsman et sur sa capacité à évaluer leur service. Le bureau de l'ombudsman de la Saskatchewan a tenu compte de cette dynamique lorsqu'est venu le temps d'élaborer et de mettre à exécution une stratégie pour améliorer ses services dans les milieux de travail principalement régis par des professionnels de la santé. Pour améliorer efficacement l'équité dans la conception et la prestation des soins de santé publics, il nous fallait aborder la question de la pertinence et de la nécessité d'une surveillance accrue de la part de l'ombudsman. Cet atelier dresse un portrait de cette stratégie, de sa mise en œuvre, de sa progression et des premiers résultats obtenus, dans le but de répondre à la question : « Qui sommes-nous pour juger? » Les participants seront invités à discuter de la façon dont de telles stratégies peuvent être appliquées dans divers milieux professionnels comme les universités, les institutions financières et autres.

Atelier 6 (E) **Le règlement des différends : de nouvelles approches d'évaluation de l'équité dans les institutions de haute sécurité**

Harbour Suite B

Norman Dolan, doctorant; enquêteur principal à la retraite, Bureau de l'ombudsman du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes

Cette présentation abordera le rôle des concepts d'équité et de justice organisationnelle comme indicateurs d'efficacité des règlements de plaintes. Norman mène actuellement une recherche sur l'équité et la justice dans les bureaux d'ombudsman et les services de règlement des plaintes des organismes du secteur public fédéral canadien. À la lumière des données recueillies dans cette étude, nous verrons comment ces concepts influencent la façon de mesurer l'efficacité des bureaux d'ombudsman et des services de règlement des plaintes.

Atelier 7 (E) **Les liens entre l'objet et la procédure : les leçons de la Commission d'étude sur l'intimidation et la cyberintimidation de la Nouvelle-Écosse**

Harbour Suite A

A. Wayne MacKay, CM., Q.C., Chaire de recherche Yogis and Keddy en droit des droits de la personne et professeur de droit à la Schulich School of Law, Dalhousie University

L'objet et la procédure sont toujours intimement liés, et les politiques publiques ne servent pas qu'à atteindre des résultats; elles doivent aussi être appliquées d'une façon équitable et inclusive. Fort de son expérience en tant président de la Commission d'étude sur l'intimidation et la cyberintimidation de la Nouvelle-Écosse, le professeur MacKay explorera les liens qui existent entre l'objet et la procédure, à travers la procédure de la Commission elle-même et les mesures recommandées pour faire face aux problèmes d'intimidation et de cyberintimidation. Des sanctions pénales à l'approche réparatrice, il existe plusieurs possibilités d'intervention. La nécessité d'une implication du public et des jeunes en particulier est cruciale autant dans les procédures de la Commission que dans ses recommandations.

Atelier 8 (E) **Perspectives internationales sur l'ombudsman du secteur de l'enseignement supérieur et la société civile**

Bedford Room

Martine Conway, Ombudsman, University of Victoria

Jorge Ulises Carmona Tinoco, Defensor, Universidad Nacional Autónoma de México

Josef Leidenfrost, Ombudsman des étudiant(e)s autrichiens, Vienne, Autriche

Cette présentation réunit des ombudsmans du secteur de l'enseignement supérieur de différents contextes internationaux. Les membres du panel présenteront leur propre contexte, identifieront des questions clés et discuteront autour d'un thème commun : l'influence des ombudsmans sur l'évolution de la société civile, de l'inclusion et de la démocratie.

16:45 – 18:00 Assemblée générale annuelle - Association des ombudsmans des

Harbour Suite A **universités et collèges du Canada** - Bienvenue à tous

Kristen Robillard - Présidente

18:15 – 20:00 Réception – Province House, 1726 rue Hollis (10 minutes de l'hôtel par pied)

Parrainé par le Bureau de l'ombudsman du Nouvelle-Ecosse, avec des remerciements spéciaux au Bureau du Président, l'hon. Gordie Gosse, pour le soutien généreux.

CED, MARTY & DAVE, très connus dans les pubs d'Halifax, nous entraînent avec un répertoire variant du blues à la ballade, en passant par le folk. Ils peuvent également nous offrir des bons vieux classiques, un peu poussiéreux mais toujours entraînants! Attendez-vous à être entraîné dans le chant...

Mardi 11 juin

8:00 – 9:00 Petit déjeuner continental – Atlantic Mezzanine

9:00 – 10:30 *Créer des services à accès facile : êtes-vous disponibles pour tous vos

Atlantic Ballroom **demandeurs de services?**

Présidé par Bradley Moss, adjoint au représentant des citoyens de Terre-Neuve-et-Labrador

Kim Carter, Ombudsman de la Colombie-Britannique

Fiona Crean, Ombudsman, Ville de Toronto

Brenda Tan, présidente de l'Ontario Patient Relations Association

En tant qu'ombudsmans, nous favorisons la plus grande ouverture possible et nous nous investissons à fond envers nos demandeurs de service. Mais comment réduire ou éliminer les barrières physiques ou métaphoriques qui bloquent l'accès à nos services, et s'assurer que tous puissent profiter pleinement de notre travail, tout en restant à l'affût des comportements difficiles? Nos panélistes ont une grande expérience de travail auprès de différentes clientèles, incluant l'important domaine des services de santé. Joignez-vous à eux dans cette discussion sur les services à accès facile.

10:30 – 10:45 Pause – Atlantic Mezzanine

10:45 – 12:00 *L'autre côté de la médaille : ce que les répondants demandent, et ce

Atlantic Ballroom **qu'ils obtiennent**

Présidé par Howard Sapers, enquêteur correctionnel du Canada

Sean Kelly, directeur des Services correctionnels, Nouvelle-Ecosse

Stewart Hyson, Professeur adjoint, Sciences politiques, Université de Nouveau-Brunswick

Autre panélistes à confirmer

Dans tous les cas où l'on retrouve un plaignant, on trouve aussi un ou plusieurs répondants. En tant qu'ombudsmans, nous cherchons à recueillir leur version des faits, « l'autre côté de la médaille », et nous pouvons aussi être amenés à leur faire des recommandations. Ce panel de répondants nous aidera à comprendre comment notre action est reçue. Comment voient-ils notre rôle? Qu'est-ce qui les a le plus aidés? Qu'est-ce qui leur a déplu? Quelles critiques constructives ont-ils à nous adresser?

12:00 – 13:00 Dîner – Atlantic Mezzanine

13:00 – 14:30

Atelier 9 (F) La communication basée sur les besoins peut-elle être utile au travail des ombudsman? Si oui, comment?

Harbour Suite A

Lucie Allaire, Ombudsman, Université d'Ottawa

L'approche de Marshall B. Rosenberg exposé dans son ouvrage, Nonviolent Communication, A Language of Life, sera tout d'abord présenté dans cet atelier et par la suite une discussion sera facilitée pour nous questionner sur l'application de cette approche dans notre travail auprès des différentes communautés que nous servons comme ombudsman. Est-ce que la communication basée sur les besoins a sa place dans nos vies, et dans notre travail? Est-il utopique d'imaginer d'influencer nos milieux avec cette approche?

Atelier 10 (E) Les projets les mieux préparés...

Atlantic Ballroom *Dwight Bishop, Ombudsman de la Nouvelle-Écosse*

Guy Parent, Ombudsman des vétérans

Claude Dussault, Vice-protecteur, Protecteur du citoyen du Québec

Les animateurs s'inspireront de leur expérience pour analyser les différentes façons d'aborder des problèmes particuliers. Quelles leçons ont-ils tirées? Qu'est-ce qui a le mieux fonctionné? Qu'est-ce qui aurait pu être amélioré? Cet atelier présentera des stratégies concrètes pour gérer les plaintes et pour optimiser l'impact et la flexibilité des services rendus par les ombudsmans.

Atelier 11 (E) Redéfinir les paramètres de l'obligation d'adaptation

Harbour Suite B Carter MacDonald, ombudsman, Camosun College

Natalie Sharpe, directrice du bureau de l'ombudsman des étudiants, University of Alberta

L'obligation de prendre des mesures d'adaptation est plus qu'une obligation juridique. Cet atelier présente l'adaptation comme un art autant qu'un devoir légal. Selon ses auteurs, les établissements d'éducation postsecondaire devraient faire preuve d'ouverture, de créativité et de collaboration dans l'élaboration, l'évaluation et le perfectionnement des mesures d'adaptation.

14:30 – 14:50 Pause

14:50 – 16:15

Atelier 12 (E) La motivation en théorie et en pratique : quand le droit administratif se frotte à la réalité

Atlantic Ballroom

Sheila Wildeman, Professeure Adjoint, Shulich School of Law, Dalhousie University

Le manque de justifications pertinentes fait souvent l'objet d'enquêtes de la part des ombudsmans. Selon la loi, et dans le souci de donner l'exemple, les ombudsmans doivent aussi motiver leurs propres décisions. Dans une série de cas récents, la Cour suprême a accordé une attention renouvelée à la façon dont les tribunaux devraient surveiller les motivations administratives. Nous dresserons un portrait de l'obligation à donner des motifs et des attentes nourries à l'égard de la motivation administrative. Nous aborderons aussi la nouvelle responsabilité qui incombe aux décideurs administratifs de respecter les valeurs consacrées par la Charte dans l'exercice de la discrétion.

Atelier 13 (E) Les nouveaux enjeux de la surveillance municipale

Harbour Suite A Fiona Crean, ombudsman de Toronto

Johanne Savard, ombudsman de la Ville de Montréal

Nikolaos Vogiatzis, doctorant en droit, Université de Hull

Larry Munroe, Vérificateur général, Municipalité régionale d'Halifax

Cet atelier offrira un survol des nouveaux enjeux en matière de surveillance municipale. Les conférenciers discuteront de différents aspects de la question, tels que : les détails à considérer lors de l'implantation d'un bureau d'ombudsman, les enquêtes lors d'assemblées publiques et les structures de surveillance additionnelles.

Atelier 14 (E) L'administration efficace des petits bureaux d'ombudsman

*Harbour Suite B Barry Fleming, Q.C., représentant des citoyens de Terre-Neuve-et-Labrador
Bradley Moss, adjoint au représentant des citoyens de Terre-Neuve-et-Labrador*

Administrer un petit bureau impose des défis particuliers. Vos questions et vos conseils sont les bienvenus dans cet atelier interactif portant sur l'embauche, la communication, le bien-être, l'attribution de la charge de travail et une foule d'autres sujets.

16:30 – 18:00 Assemblée générale annuelle et élection des administrateurs du Forum canadien des ombudsmans

*Harbour Suite A Kevin Fenwick – Président
Bienvenue à tous*

18:30 Joignez-vous à un groupe pour un souper dans un ou l'autre des restaurants sélectionnés offrant une fourchette de prix étendue

Mercredi 12 juin

8:00 – 8:45 Petit déjeuner continental

8:45 – 10:00

Atelier 15 (E) Défendre l'équité dans l'élaboration des politiques

*Atlantic Ballroom Kevin Fenwick, QC, ombudsman de la Saskatchewan
Aaron Orban, adjoint à l'ombudsman de la Saskatchewan*

Depuis 2009, dans le cadre de son modèle d'approche coopérative, le bureau de l'ombudsman de la Saskatchewan a tenu, avec les agences gouvernementales, des « consultations sur les politiques » dans lesquelles l'ombudsman et son personnel évaluaient l'équité dans le processus d'élaboration des politiques, les cadres stratégiques et le contenu spécifique de certaines politiques des agences gouvernementales. Cette séance présentera une vue d'ensemble des outils utilisés par le bureau de l'ombudsman de la Saskatchewan pour évaluer l'équité. On y discutera de l'influence que les ombudsmans et autres organismes de surveillance peuvent avoir dans l'élaboration des politiques publiques.

Atelier 16 (F) La rédaction d'un rapport, les composantes d'un bon rapport.

Harbour Suite A Nancy Chamberland, notaire, ombudsman Université Laval.

Les rapports de l'ombudsman sont publics. Rédiger un rapport, annuel ou spécifique exige du doigté. Nous analyserons les facteurs à considérer pour la rédaction d'un rapport juste et efficace.

Atelier 17 (E) Les logiciels de détection de plagiat : gadget ou bénédiction?

Harbour Suite B Jayson MacLean, ancien ombudsman, University of Alberta

Dans la lutte acharnée contre le plagiat et le copiage, les professeurs et les établissements d'enseignement ont commencé à faire appel à des logiciels de détection de plagiat comme ceux offerts par l'entreprise Turnitin. Ces logiciels sont-ils efficaces? Cet exposé présentera certaines des plus récentes découvertes dans ce domaine.

10:00 – 10:15 Pause

10:15 – 11:30

Atelier 18 (E) Le rôle des approches réparatrices dans les cadres disciplinaires de l'enseignement postsecondaire

Harbour Suite A

Jennifer Llewellyn, Professeure agrégée, Shulich School of Law, Dalhousie University et Directrice, Nova Scotia Restorative Justice Community University Research Alliance
Autres conférenciers

La preuve a été faite que les mesures punitives n'entraînent pas à elles seules des changements de comportements. L'approche de justice réparatrice détourne l'attention de l'acte lui-même et explore l'impact de toutes les parties concernées. Elle offre une occasion d'évoluer. Un an après avoir implanté des pratiques de justice réparatrices pour les infractions non académiques et un projet pilote en collaboration avec la police et le ministère de la Justice, nous avons découvert plusieurs pistes de solutions, non sans avoir fait face à des défis.

Atelier 19 (E) La raisonnable comme critère d'évaluation du travail de l'ombudsman

Atlantic Ballroom Greg Levine, avocat et procureur

Lors de cette séance, nous aborderons le concept de raisonnable et son utilisation comme critère d'évaluation du travail d'un ombudsman. En nous basant sur des concepts juridiques comme le critère de la personne raisonnable en droit de la responsabilité délictuelle, nous aborderons la raisonnable en tant que critère d'évaluation pour les bureaux d'ombudsman, et la façon dont cette évaluation peut s'appliquer à notre travail.

Atelier 20 (F) Éthique, équité et droit

Harbour Suite B James Crombie, Ph.D., professeur agrégé de philosophie, Université Sainte-Anne

Cette présentation abordera les quatre sens bien distincts du terme éthique (éthique théorique ou métaéthique, éthique descriptive, éthique normative et éthique professionnelle), pour ensuite y intégrer une approche philosophique à la notion d'équité et proposer des balises pour une réflexion sur le rôle des comités d'éthique, des médiateurs et des ombudsmans dans le contexte d'un régime de droit.

11:30 – 12:00 Période libre pour régler la note d'hôtel

12:00 – 13:00 Dîner – Atlantic Mezzanine

13:00 – 14:30 *Joindre le geste à la parole : questions d'éthique et normes de pratique

*Atlantic Ballroom Nora Farrell, Ombudsman, Ryerson University
Jay Solman, Ombudsman, Simon Fraser University*

Connaissez-vous une seule profession d'importance qui n'ait pas de code d'éthique? Vous êtes-vous déjà demandé pourquoi aucun document de ce genre n'a encore été produit chez les ombudsmans canadiens? Lors de cette séance, nous verrons pourquoi le Forum canadien des ombudsmans travaille actuellement à la création et à l'adoption d'un code d'éthique pour ses membres. Nous profiterons des conseils de spécialistes sur l'efficacité d'un code d'éthique, et différentes options seront proposées pour alimenter la discussion. Une séance interactive, ouverte à toutes les opinions et les idées sur les meilleures façons de procéder.

14:30 – 15:00 * Conclusion et au revoir

*Atlantic Ballroom Barry Fleming, Représentant des citoyens, Terre-Neuve-et-Labrador
Linda Carlson, Directrice administrative des enquêtes, Bureau de l'ombudsman de la Colombie-Britannique, et coprésidente du comité de planification*